

TERRAIN DE BALLE JEAN-DORIS ST-LAURENT



Lors de la fête de la St-Jean-Baptiste, le conseil municipal a tenu à rendre hommage à Jean-Doris St-Laurent qui a été bénévole de la ligue de balle donnée pendant 31 ans.

Jean-Doris a été l'instigateur de la ligue de balle donnée en 1986 avec deux complices, Marcel Deland et René Laplante. Grâce à son implication et à celle de ses amis, nous avons aujourd'hui un beau terrain de balle et il était tout à fait approprié de nommer le terrain en son nom.

Francis St-Pierre, maire

Congé férié

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 2 septembre en raison de la fête du Travail.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-	t-Pierre
----------------------------	----------

Conseillers

Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°5 Monsieur David Leblanc
Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal 418 723-2816
-Télécopieur 418 723-0436
-Salle polyvalente 418 724-0900
-Bibliothèque 418 723-1747
-Centre communautaire 418 723-1747
-Service des loisirs 418 725-5389
-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca

Travaux de prolongement de l'aqueduc rue Melchior-Poirier et Principale Ouest

Les travaux pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur les rues Melchior-Poirier et Principale Ouest débuteront le 3 septembre 2019 et ils s'échelonneront sur une période de 8 à 10 semaines. Les travaux seront réalisés du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h 30, et le vendredi de 7 h à 12 h. La route Melchior-Poirier sera fermée du 3 septembre au 4 octobre et la circulation sera locale seulement. Lors des travaux sur la rue Principale Ouest, la circulation se fera en alternance et la limite de vitesse sera de 50km/h.

La Municipalité remercie les citoyens de leur collaboration.

Compte de taxes

Veuillez noter que la troisième échéance pour acquitter votre compte de taxes est fixée au jeudi 5 septembre 2019.

Au comptoir du bureau municipal

Nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les paiements doivent être faits en argent ou en chèque.

Accès D, Tel-Nat

Pour le numéro de référence, vous entrez le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes. Attention, celui-ci a peut-être été modifié depuis l'année dernière.

À la caisse, au guichet automatique ou au comptoir

Apportez le coupon détachable et joignez-le à votre paiement.

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptés lors des séances des 2 et 9 juillet 2019 et du 5 août 2019

Avis de motion est donné que l'adoption du règlement 483-2019 sera proposé. Un projet de règlement est déposé.

Le directeur général dépose la lettre de démission de monsieur Jean-François Chabot, conseiller au siège numéro 4, qui est en vigueur au 28 juin 2019.

Les élus municipaux autorisent le financement temporaire du règlement d'emprunt 482-2019. (Rés. 2019-07-58)

Les élus municipaux autorisent l'embauche de monsieur Steve Proulx à titre d'opérateur. (Rés. 2019-07-59)

Les élus municipaux autorisent l'entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM. (Rés. 2019-07-60)

Les élus municipaux donnent le mandat au service d'ingénierie de la FQM pour une analyse du réseau d'aqueduc en matière de sécurité incendie. (Rés. 2019-07-61)

Les élus municipaux appuient la demande du Club Lions de Saint-Anaclet à la fondation des Clubs Lions du Québec. (Rés. 2019-07-62)

Les élus municipaux appuient l'appellation du terrain de balle Jean-Doris St-Laurent. (Rés. 2019-07-63)

Les élus municipaux autorisent la signature d'une entente avec Urba-Solutions pour les services d'urbanisme pendant l'absence de la personne en urbanisme à raison de 21 heures par semaine. (Rés. 2019-07-64)

Les élus municipaux autorisent le maire suppléant Francis Rodrigue et le directeur général à signer le protocole d'entente avec la MRC Rimouski-Neigette pour la réalisation des travaux dans le cours d'eau St-Laurent et ses branches. (Rés. 2019-07-65)

Les élus municipaux nomment monsieur Francis Rodrigue maire suppléant du 3 juillet au 30 novembre 2019. (Rés. 2019-07-66)

Les élus municipaux donnent une motion de félicitations au comité organisateur de la Saint-Jean-Baptiste.

Les élus municipaux adoptent la programmation des travaux pour la TECQ 2019-2023 (Rés. 2019-07-67)

Les élus municipaux confirment que la Municipalité a respecté son engagement pour le projet d'aménagement au pont couvert de Neigette. (Rés. 2019-07-68)

Les élus municipaux acceptent la demande de dérogation mineure pour le 72, rue Melchior-Poirier. (Rés. 2019-07-69)

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise Les Pavages Laurentiens Div. de Sintra inc. (Rés. 2019-08-73)

Les élus municipaux adoptent le règlement d'emprunt 483-2019 concernant les travaux aux étangs aérés. (Rés. 2019-08-74)

Les élus municipaux autorisent le paiement comptant pour les travaux du règlement 482-2019. (Rés. 2019-08-75)

Les élus municipaux autorisent les travaux de ventilation prévus au 30, rue du Collège. (Rés. 2019-08-76)

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise Banville et Coulombe inc. pour le prolongement du réseau d'aqueduc. (Rés. 2019-08-77)

Les élus municipaux recommandent à la Commission de protection du territoire agricole d'accorder la demande adressée par Excavation Langis Proulx concernant l'utilisation d'une partie des lots 3 200 243 et 3 200 244 du cadastre du Québec afin de poursuivre l'exploitation de la gravière. (Rés. 2019-08-78)

Distribution de compost

La distribution de compost se fera le samedi 21 et dimanche 22 septembre entre 9 h et 12h. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Présentez-vous à l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare avec votre pelle et vos contenants et une preuve de résidence. La quantité allouée à chaque résident est de 200 litres.

Collecte des résidus domestiques dangereux

Il y aura collecte des résidus domestiques dangereux le samedi 14 septembre à l'édifice des travaux public de Rimouski situé au 475, 2^e rue Ouest. Si vous avez des huiles, décapants, peinture, matériels électroniques et informatiques, piles, bonbonnes de propane, ampoules, pneus, etc. ce sera le moment idéal pour vous en départir.

VIE MUNICIPALE



Environnement + générosité + saine alimentation = Les Fruits partagés

Il existe une belle initiative dans la MRC qui vise à approvisionner Moisson Rimouski-Neigette en fruits et légumes locaux frais, tout en limitant le gaspillage alimentaire. Il s'agit de l'initiative **Les Fruits partagés**. L'idée est simple, jumeler des cueilleurs bénévoles avec des propriétaires d'arbres fruitiers, de potagers ou de productions agricoles qui disposent de surplus.

Le fonctionnement

De la mi-juillet à la mi-octobre, des cueillettes sont organisées avec des bénévoles. La récolte est divisée comme suit :

- Un **1/3** est partagé entre les bénévoles ayant récolté.
- Un **1/3** va à Moisson pour le dépannage alimentaire. L'excédent est congelé ou transformé par les bénévoles pour être redistribué plus tard.
- Un **1/3** est remise au propriétaire qui offre les denrées.

Ateliers culinaires

Les Fruits partagés organise aussi des ateliers culinaires gratuits sur les techniques de conservation des fruits et légumes. Ces formations sont ouvertes aux cueilleurs-bénévoles, aux usagers de la banque alimentaire et à la population générale.

Pour participer au projet

Les activités et cueillettes sont annoncées via la page Facebook (<u>Les Fruits partagés</u>) et par courriel. Vous souhaitez participer comme bénévole (cueillette ou transformation de denrées) ou comme propriétaire qui souhaite partager ?

Contactez les responsables du projet par courriel <u>lesfruitspartages@qmail.com</u>, sur leur page Facebook ou au (418) 318-6013.

Shanti Sarrazin, coordonnatrice à la culture et aux communications, MRC de Rimouski-Neigette communications@mrc-rn.ca

	SEAWER S											$\overline{}$
	vis	public	ď	électio	n							
Muni	cipalité								Γ	Scrutin do	J	\equiv
Coi	ot Ango	let-de-Lessard								2040	,,	
Jali	III-Allac	let-ue-Lessaru							L	2019 année	10 mois	06 jour
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de												
	Saint-Anaclet-de-Lessard											
	Municipalité											
par		Alain Lapierre Président d'élection					, que	:				
1.	le ou	les postes suiv	ants s	ont ouverts a	aux candid	atures :	Siège # 4					
2.	toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :											
			Du	2019 0 année mo		au	2019 09 année mois	06 jour				
JOUR	S:	Lundi		HEURES:	De: 08h3	30	à: 12h00	De : _1	3h00	_ à:_	16h30	
		Mardi			De : <u>08h3</u>	30	à: 12h00	De:_1	3h00	_ à:_	16h30	
		Mercredi			De: _08h3	30	à: 12h00	De:_1	3h00	_ à:_	16h30	
		Jeudi			De: <u>08h</u> 3	30	à: 12h00	De:_1	3h00	à:_	16h30	
		Vendredi			De: _08h3	30	à:12h00	De:_1	3h00	_ à:_	16h30	
	Les bureaux seront fermés le 02 sept.											
À NOTER – Le vendredi 2019 09 06 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.												
3.	•	d'un candidat p		a candidature	e à un mêr	ne poste,						
	un scru	utin sera tenu le	:			et un v	ote par anticipation	on sera tenu	le:			
	2019 10 06 année mois jour de 10 h a 20 h 2019 09 29 de 12 h a 20 h											
4.	j'ai nor	nmé pour agir à	a titre o	de secrétaire	d'élection	: Yar	n Bernier					
5.	j'ai nor	mmé comme ad	ljoint (p	oour recevoir les	déclarations		,					
6.	vous p	ouvez me joind	re ou		Alain La	Président nierre		,	Adjoint			
	joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de			Adre 156, Bla						Adresse		
		one suivants :		Janit-Al	+							
	418 724 7338											

Application Voilà!

Voilà ! est un Dossier Citoyen personnalisé, qui facilite la communication entre les citoyens et la municipalité.

Vous devez tout d'abord vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé pour ensuite ajouter votre propriété à votre dossier et recevoir votre compte de taxes en ligne et non plus en format papier. Le lien pour créer votre Dossier Citoyen personnalisé est présent sur le site de la municipalité (www.stanaclet.qc.ca) en haut à droite de la page d'accueil.

Pour recevoir votre comte de taxes 2020 en ligne, vous devez cliquer sur *M'abonner* et accepter les conditions d'utilisation.

LOISIRS ET CULTURE

Hommage aux bénévoles

Le 28 septembre prochain au centre communautaire Régis-St-Laurent la municipalité rendra hommage à tous les organismes et personnes bénévoles qui aident grandement au développement de notre localité. Le tout débutera à 18 heures avec un vin d'honneur qui sera suivi d'un souper et d'un hommage. Il est à noter qu'un service de bar sera disponible lors de l'évènement.

Les bénévoles qui désirent assister au souper doivent confirmer leur présence à Carl Lavoie au 418 725-5389 ou auprès du président de leur organisme respectif avant le 25 septembre 2019.

Local des jeunes

Le local des jeunes ouvre ses portes du mardi au jeudi, et ce, à partir du 3 septembre 2019, de 18 h à 21 h. Lorsque la patinoire est en opération, le local est ouvert à tous les jours. On peut rejoindre le local des jeunes au 418 724-0900.

Bibliothèque Roger-Fournier

Chers usagers!

La rentrée solaire et l'automne sonnent déjà à nos portes et la bibliothèque reprend sa routine avec le retour de son horaire habituel **dès le 10 septembre,** soit les mardis de 17 h à 18 h 30, les mercredis de 19 h à 20 h 30 et les jeudis de 13 h à 15 h.

Voici les activités pour l'automne :

Dimanche le 29 septembre de 9 h à 12 h : Déjeuner Café+Croissant

Venez découvrir, vous divertir et rêver... Activité organisée par le comité de la bibliothèque

Mercredi le 9 octobre à 19 h : Rencontre avec Sergine Desjardins

Nous recevons l'auteure Sergine Desjardins (Marie Major). Activité gratuite.

Mercredi le 23 octobre à 19 h : Système nerveux avec Anne Vastel, herboriste. Coût: 15\$ par personne

Mercredi le 20 novembre à 19 h : Fatigue et épuisement avec Anne Vastel, herboriste. Coût : 15\$ par personne

Réservez rapidement, soit aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 418 723-1747 ou par courriel: bibliostanaclet@hotmail.com et par le Facebook : Biblio Roger-Fournier

Nous avons aussi plusieurs nouveautés à la bibliothèque. Au plaisir de vous y rencontrer.



La Forge St-Laurent

Le comité de la Corporation du patrimoine de St-Anaclet et l'équipe de la Forge St-Laurent vous convie aux deux derniers spectacles de l'année 2019 à la Forge St-Laurent.

Le 14 septembre à 20 h, le groupe La Queue du Loup sera sur place pour vous faire danser et taper du pied. Vous vivrez une expérience hors de l'ordinaire de musique traditionnelle grâce à leur dynamisme et leurs gigues qui font la réputation du groupe! Mme Yolande Henry sera sur place pour vous initier aux pas de la musique traditionnelle. Formé de Gilbert Bernier, Pierre Lepage et Ginette Langlois, La Queue du Loup vous dégourdira assurément les pattes! Admission : 15 \$ par personne, quantité très limitée de 50 places.

Le 28 septembre à 20 h, c'est le Yannick St-Jacques Band qui viendra nous rendre visite à la Forge! Roulant sa boss depuis plusieurs années, le Yannick St-Jacques Band vous fera vivre une soirée des plus mémorables grâce à son style country-rock! Jumelé au lieu historique de la Forge St-Laurent, impossible de rester les bras croisés! C'est un party à ne pas manquer! Admission : 20 \$ par personne, quantité très limitée de 50 places.

Service de bar sur place, avec des prix plus que compétitifs et notons également la collaboration de la Distillerie St-Laurent pour les deux spectacles! Vous pourrez donc déguster leur excellent gin!

Réservez dès maintenant au 418 750-0985 ou via le site FACEBOOK de la Forge Saint-Laurent de Saint-Anaclet.

On vous y attend! La Corporation du Patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard

ORGANISMES

Début des activités AFEAS

Toutes les membres sont attendues le 17 septembre pour un déjeuner à 9 h à la salle Réal-Lamontagne pour le lancement des activités de l'année 2019-2020. Le thème de l'année :

la reconnaissance du travail invisible sous tous ses aspects.

Raymonde Vandal, prés 723-4125; Jeannine Marquis, secrétaire, 724-9894



ateas

L'élodée du Canada au lac à l'Anguille

L'élodée du Canada est une plante aquatique submergée originaire de l'Amérique du Nord et commune dans les lacs aux États-Unis et au Canada.

La prolifération de cette plante peut devenir importante dans les lacs riches en éléments nutritifs dont le phosphore, et le lac à l'Anguille fait partie de ces lacs.

Finalement, la seule façon de contrôler la prolifération de cette plante est de réduire le phosphore dans les plans d'eau.



L'élodée se multiplie par fragmentation et l'arracher ne l'empêche pas de repousser. Par contre, il est préférable d'enlever les accumulations charriées par le vent près des rives de votre terrain et de les composter.

Pour en savoir plus, consulter cet article sur le site Web de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard et cliquez sur le lien suivant :

http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/paee/fiches/elodee-dense.pdf

André Lévesque, président

Association de la protection de l'environnement du Lac à l'Anguille inc **2019-09**



Invitation au déjeuner des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet

C'est avec plaisir que les Chevaliers de Colomb de St-Anaclet invitent tous les paroissiens, paroissiennes d'ici et d'ailleurs à participer en grand nombre à notre déjeuner familial annuel. Amenez votre joie et votre bonne humeur!

Celui-ci aura lieu le dimanche 22 septembre 2019 au centre communautaire Régis-St-Laurent Il débutera à 8 h pour se terminer à 12 h.

Le coût est de 10 \$/adulte, 3 \$/enfants de 6 à 12 ans inclus et gratuit de 0 à 5 ans inclus.

C'est avec joie que nous vous accueillerons à cette activité familiale dans notre communauté.

Des billets seront en vente à partir du début septembre 2019.

Comité des Chevaliers de Colomb de paroisse.

Pour informations, vous pouvez contacter Gilles Ruest: 724-2291, Raymond Fournier: 509-2024, Réal St-Laurent: 723-2810 ou Michel Proulx: 723-4358.

Ateliers Généalogies et histoires de Saint-Anaclet

Cinq (5) ateliers de 2 heures, de 13 h 30 à 15 h 30 , les mercredis 6, 13, 20 et 27 novembre et 4 décembre 2019 au centre communautaire, salle à l'entrée au rez-de-chaussée. Le coût est de 10 \$ pour les 5 ateliers. Les ateliers sont animés par monsieur Lucien Roy.

Informations et inscription: roylceqep@hotmail.com ou 418 722-7406.

VIE COMMUNAUTAIRE

Formation à la vie chrétienne St-Anaclet Inscription aux parcours de catéchèses

C'est le temps d'inscrire votre enfant pour la formation débutant en octobre. Il doit être baptisé. Vous pouvez l'inscrire en téléphonant au **418 723-9430**. Laissez votre message sur le répondeur en mon absence et je vous contacterai. Pour les enfants ayant déjà suivi un parcours en 2018-2019, à la paroisse de St-Anaclet, vous êtes inscrits. Nous vous contacterons en septembre pour la rencontre de parents et le début des parcours. Pour les nouveaux arrivants, mais dont les enfants ont déjà fait un parcours, contactez-moi au même numéro. Date limite d'inscription: le 30 septembre 2019. Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée. Également, nous sommes à la recherche de **bénévoles** pour être catéchètes pour les groupes du premier parcours. En inscrivant votre enfant, posez-vous la question: « Est-ce que je pourrai être catéchète? » C'est une belle expérience, de pouvoir éveiller à la foi son enfant. Pensez-y. Du support et de la formation sont offerts. Contactez-moi.

Martine Pinel, responsable de la formation à la vie chrétienne Paroisse St-Anaclet



La consultation jeunesse de la Ville de Rimouski sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette a rayonné l'hiver dernier! En quelques chiffres, on parle de 1 017 jeunes qui ont rempli le questionnaire en ligne, dont 887 à Rimouski, de 56 jeunes participants aux 9 groupes de discussion et de 19 élus mobilisés!

Cette démarche aura permis de mieux connaître les préoccupations, intérêts et besoins des 13-30 ans et maintenant il faut identifier des moyens d'adapter les services municipaux à leur réalité.



Dans la volonté d'impliquer les 13-30 ans dans chacune des étapes de la démarche, l'équipe du projet 13-30 vous invite au 5 à 7 de validation et de consolidation des orientations.

Que tu aies participé ou non à la première étape de consultation, tu es le ou la bienvenue pour connaître le bilan de la consultation et donner ton opinion pour identifier les actions à prioriser dans ta municipalité. Mets ça à ton agenda! Les enfants sont les bienvenus !

Quand? 17 septembre prochain, 17 h.

Où? En personne à la salle de conférence de la bibliothèque Lisette-Morin ou en ligne à distance au : bit.lv/projet13-30 (lien actif à partir de 17 h).



Pour connaître tous les détails et pour en apprendre d'avantage sur le projet, rends-toi au www.projet1330.com.







Québec

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

Le 3 septembre

Le 7 octobre

Le 4 novembre

La date de tombée pour le prochain Contact est le **20 septembre 2019.**

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca

Rédaction et mise en page: Véronique Brousseau

Impression: Tendance EIM



APPARTEMENT 3 1/2

DISPONIBLE

Appartement avec balcon Activités pour tous les goûts

Choix de menus (dîner et souper)

Entretien ménager, buanderie, bracelet de surveillance...

Pour plus d'informations : 418-725-5087

PAVILLON HERITAGE

RÉSIDENCE PRIVÉE CERTIFIÉE

POUR AÎNÉS AUTONOMES

Cours de yoga avec chaise Pour 55 +

La chaise sert de support et permet d'exécuter les postures avec le minimum de risques tout en assurant tous les avantages de la pratique : gestion du

stress, réduction des douleurs, délier et tonifier l'ensemble du corps tout en augmentant notre vitalité

Quand: mercredi 14 h-15 h, du 25 septembre

au 27 novembre 2019 OÙ : Salle Réal-Lamontagne Coût : 100 \$ pour 10 cours

Pour information et inscription: Hélène Bleau 418-723-6278

bleau.helene@cgocable.ca

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».

